



Communiqué de presse

Le 21 juin 2018

PRIVATISATION D'AÉROPORTS DE PARIS : LES DÉPARTEMENTS FRANCILIENS DEMANDENT À ÊTRE PARTIE PRENANTE DE TOUT PROCESSUS DE DESENGAGEMENT DE L'ÉTAT

À l'heure où le Gouvernement annonce son intention de privatiser le groupe Aéroports de Paris, les 7 Départements d'Ile-de-France, représentant environ 10 millions de franciliens, renouvellent leur opposition ou leurs grandes réserves sur ce projet.

Les Aéroports de Paris constituent un actif national unique et très rentable, dont le capital est déjà largement ouvert à des actionnaires privés.

Une éventuelle évolution de cette situation équilibrée ne peut être envisagée sans l'examen approfondi d'une série d'enjeux cruciaux pour l'Ile-de-France :

- Un enjeu de maîtrise du développement foncier : les Aéroports de Paris représentent une superficie de 6 700 ha, dont le développement harmonieux représente une question essentielle pour les collectivités concernées.
- Un enjeu économique et d'emploi : Aéroports de Paris est un des principaux pôles d'emploi de la région capitale. En outre, à travers les redevances aéroportuaires, Aéroports de Paris peut avoir un impact sur l'équilibre des compagnies aériennes, en particulier d'Air France. Le maintien et le développement des emplois liés directement et indirectement à l'exploitation de la plateforme aéroportuaire appellent une garantie dans la durée.
- Un enjeu environnemental : le développement du transport aérien crée des nuisances sonores et environnementales pour les populations riveraines et les territoires avoisinants. Les impacts doivent être contenues et maîtrisés.

Le contrôle public d'Aéroports de Paris permet qu'en contrepartie de la rente exceptionnelle dont il bénéficie, que le groupe prenne en compte l'ensemble de ces préoccupations dans un souci de conciliation de ses intérêts propres avec ceux de l'intérêt général.

Il est d'ailleurs frappant de constater que même aux Etats-Unis, le contrôle des grandes plateformes aéroportuaires demeure public.

Dans ces conditions, il est parfaitement abusif de présenter la privatisation du groupe Aéroports de Paris comme une évidence.

Dans l'état actuel des choses, le projet traduit avant tout le souci de l'Exécutif de récupérer quelques milliards d'euros au détriment d'une vision stratégique de l'intérêt du pays et de la population.

C'est pourquoi, les Présidents de Départements demandent solennellement au Gouvernement d'associer les grandes collectivités d'Ile-de-France -comme c'est d'ailleurs le cas pour les aéroports de province- à toute solution d'évolution de l'actionnariat du groupe Aéroports de Paris.

En outre, les Départements sont prêts, si l'Etat ne renonce pas à se désengager, à participer à la gouvernance future des Aéroports de Paris, afin de conserver une forme de contrôle public de ce groupe. Cette solution est la seule qui, tout en respectant les nécessités de développement de la plateforme aéroportuaire parisienne et les intérêts des actionnaires minoritaires d'Aéroports de Paris, garantisse dans la durée la prise en compte de l'ensemble des dimensions d'intérêt public qui sont en jeu.

Contact presse

Marine Pivert

Responsable des relations presse

marine.pivert@valdoise.fr

Tél. 01 34 25 34 14 - 06 45 73 29 76

Suivez l'actualité du Département du Val d'Oise sur valdoise.fr, sur [Facebook](#) et sur [Twitter](#)

